

Assemblée Générale du 13 mai 2023 à 18h

L'assemblée générale de l'association EMYS s'est tenue le 13 mai 2023 dans la salle des Farjons à Uchaux

26 adhérents sont présents,

Mme le Maire d'Uchaux excusée est représentée par Mme Annie Avon 1^{ère} adjointe

5 adhérents se sont excusés

9 ont envoyé un pouvoir à divers membres du bureau

Ordre du jour

- ✚ La situation au Mali
- ✚ Rapport moral
- ✚ Rapport financier
- ✚ Vote du montant de la cotisation
- ✚ Modification de l'article 15 des statuts
- ✚ Renouvellement du Conseil d'Administration
- ✚ Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, la présidente, Annie Gibert salue et remercie les participants.

La situation au Mali

La Présidente rappelle la déclaration d' Abdoulaye Maïga premier ministre malien du 21-novembre-2022 en réponse à la décision de la France de suspendre son aide publique au développement sans revenir toutefois sur l'aide d'urgence et l'action humanitaire :

« ... *Le Gouvernement malien de la Transition décide d'interdire, avec effet immédiat, toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire ...* »

Elle énonce les décisions financières prises en urgence par le bureau de l'association **le 29 novembre 2022** :

- ✚ Suspension du contrat de Moussa Bagayoko à compter du 21-nov-2022
- ✚ Information à tous les partenaires locaux de la mise en sommeil de tous les projets
- ✚ Courriers aux maires de Mondragon et d'Uchaux les informant qu'EMYS ne sollicitera aucune subvention pour 2023

- ✚ Contact avec le RAO pour suspendre le versement prévu en fin d'année 2022 dans le cadre de la convention qui lie EMYS avec le syndicat
- ✚ Règlement en urgence de toutes les échéances financières dues aux entreprises
- ✚ Versement à Moussa Bagayoko de l'intégralité de son salaire du mois de novembre complété par une compensation pour perte d'emploi équivalant à 4 mois de salaire, soit 1 million de FCFA

**Toutes ces décisions ont été approuvées à l'unanimité des membres du CA réuni
le 14 décembre 2022**

Les conséquences sur l'activité d'Emys :

- ✚ Il est proposé qu'Emys se donne jusqu'à la fin 2023, pour suivre l'évolution de la situation.
- ✚ Deux situations sont envisageables
 - Les rapports entre la France et le Mali se détendent et permettent à l'association d'intervenir à nouveau : l'AEPS de Moussouléna/Kalfakorola peut être réalisée
 - La situation politique n'évolue pas. En janvier 2024, une AG devra entériner la dissolution de l'association au 31 décembre 2023

Rapport moral

Réalisations opérées en 2022 :

- ✚ Mise en service de l'AEPS desservant Donsosso nord et Banatomon : Coût total : 159 955 €
Financée à 100% par le syndicat RAO, la Métropole Aix- Marseille-Provence et l'agence de l'eau RMC
- ✚ Installation d'un réseau d'eau potable chez le médecin et la matrone de Soloba : Coût 458€
Financée sur fonds propres
- ✚ Sécurisation alimentaire : dernière phase de la généralisation de la démarche pour la culture du riz et accompagnement . Coût 4 247 € . Financée sur fonds propres
- ✚ Formation confiée par EMYS au CLCR de Yanfollila pour pérenniser une coopérative agricole communale dotée de statuts et d'un conseil d'administration règlementaires
- ✚ Revente pour 3 811 € du véhicule de l'association utilisé lors des séjours sur place

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Hommage à Oumar Sidibé

Un hommage a été rendu à Oumar Sidibé décédé en janvier 2023 des suites d'un AVC ; Il assurait depuis l'attentat du Radisson Blu de Bamako en 2015 la sécurité des membres d'Emys durant leur séjour au Mali .

Rapport financier

Budget 2022

REPARTITIONS DES CHARGES	
Manifestations	581 €
Fonctionnement	1 275€
Projets	72 427 € €
Ecart de change	3 €
Total	74 286€

REPARTITIONS DES PRODUITS	
Cotisations	1 440 €
Dons	5 381 €
Immobilisations	3 811€
Manifestations	1 100€
Produits financiers	29 €
Projets	534 €
Subventions	91 468 €
Total	103 763 €

Résultat de l'exercice 2022

103 763 € – 74 286 € = 29 447€

Rapport du commissaire aux comptes

Maryvonne Hammerly lit le rapport qu'elle a établi et donne « *quitus aux organes responsables de l'association EMYS pour la gestion des comptes de l'année 2022* ». Elle adresse à Jorge Dias, trésorier, ses félicitations pour l'excellence du travail accompli

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Vote du montant de la cotisation

L'association n'ayant pas l'assurance de mettre en œuvre des projets au cours de l'année 2023, il n'est pas opportun d'augmenter la trésorerie. Il est donc proposé symboliquement la cotisation 2023 à 1 €. Aucun don ne sera sollicité.

Le montant de la cotisation à 1 € est approuvé à l'unanimité**Modification de l'article 15 des statuts**

L'article 15 des statuts stipule que : En cas de dissolution, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs liquidateurs, membres ou non de l'association dont elle déterminera les pouvoirs.

L'actif, s'il y a lieu, est dévolu à l'association des ressortissants de la commune de Yallankoro Soloba ou, à défaut, à la communauté villageoise de Soloba à partir du conseil du village.

Il est proposé que le 2^{ème} alinéa soit remplacé par :

L'actif, s'il y a lieu, sera dévolu à des associations à but humanitaire

La modification est approuvée à l'unanimité**Renouvellement des membres du conseil d'administration**

Sont renouvelables : Thérèse BASTARD, Monique DIAS, Annie GIBERT, Anne-Marie GUILLET, René LEBLANC, Nicolas RAPPEZ .

Tous les membres sortants sont candidats à leur renouvellement, aucune nouvelle candidature n'a été adressée au bureau, aucune candidature ne se manifeste lors de la réunion.

Les candidats sont réélus à l'unanimité

Le conseil d'administration est composé de :

Thérèse Bastard, Danielle Diallo, Samba Diallo, Jorge Dias, Monique Dias, Béatrix Esposito-Bernard, Annie Gibert, Daniel Gibert, Anne-Marie Guillet, Anny Gondran, René Leblanc, Julie Noiret, Nicolas Rappez, Annie Reynaud, Louis Reynaud, Michèle Saura, Jo Saura, Edouard Solanas.

QUESTIONS DIVERSES

La Présidente lit quelques messages envoyés par divers partenaires maliens notamment le 1^{er} adjoint de la commune de Yallankoro Soloba, le responsable de la gestion du Cescom de Soloba, le représentant d'Emys sur place . Tous ces messages rapportent unanimement le regret des habitants de Soloba de ne plus pouvoir bénéficier de l'aide au développement que leur apportait l'association .

Elle note avec satisfaction que toutes les infrastructures réalisées sur place depuis 2006 continuent à bien fonctionner , que les Maliens se sont pris en charge pour leur entretien et que d'autres projets sont entrain de voir le jour .

Le vice-président informe aussi de la poursuite de la mission de conseil auprès des responsables de la commune qui ne s'est pas arrêtée malgré la situation

A la réponse d'une adhérente sur les interrogations que l'on peut avoir sur la possibilité de rapatrier la trésorerie de l'association détenue par la Banque à Bamako , le trésorier assure que des solutions seront sans doute possible via la succursale parisienne de la Banque de Développement du Mali (BDM) qui abrite le compte d'Emys

La séance est levée à 19h30

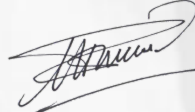
La présidente

Annie Gibert



La secrétaire

Michèle Saura



Le trésorier

Jorge Dias

